



SAINTE-JULIE

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 9 AVRIL 2019

PROCLAMATION – JOURNÉE MONDIALE DE LA CROIX-ROUGE – 8 MAI 2019

Le conseil proclame le 8 mai 2019 à titre de Journée mondiale de la Croix-Rouge, remercie tous les bénévoles qui consacrent du temps à aider des personnes vulnérables tant à Sainte-Julie que partout ailleurs au Canada et rendra hommage à ces bénévoles, en hissant le drapeau de la Croix-Rouge au quatrième mât de l'hôtel de ville le 8 mai 2019.

PROCLAMATION – SEMAINE DE LA SÉCURITÉ CIVILE – DU 5 AU 11 MAI 2019

Le conseil proclame la semaine du 5 au 11 mai 2019 à titre de Semaine de la sécurité civile et invite les Julievillois à préparer leur plan d'urgence familial.

NOMINATION – MAIRESSE SUPPLÉANTE – MOIS DE MAI, JUIN ET JUILLET 2019

Le conseil nomme la conseillère Amélie Poirier mairesse suppléante pour les mois de mai, juin et juillet 2019.

NOMINATIONS – MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL – COMITÉS ET COMMISSIONS

Le conseil nomme les conseillers Nicole Marchand et Claude Dalpé à titre de membres du Comité ville intelligente.

ACCÈS AU RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN

Le conseil demande à CDPQ Infra de modifier ses plans pour créer un accès direct à la station Rive-Sud du Réseau express métropolitain, notamment pour les autobus provenant de Sainte-Julie et de plusieurs municipalités et villes de la Rive-Sud afin de présenter une solution adéquate et viable.

PLAN DE MISE EN ŒUVRE RÉVISÉ – SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE RÉVISÉ

Comme le conseil de la MRC souhaite adopter une version révisée de son schéma de couverture de risques en sécurité incendie, le conseil adopte le plan de mise en œuvre révisé.

ORDRE DE VENTE – IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Le conseil ordonne la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes le 17 mai 2019 à 10 heures.

PROTOCOLE D'ENTENTE – TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES CONDUITES

À la suite de l'obtention d'une aide financière de 625 300 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) - Volet 2 pour le projet de travaux de réhabilitation des conduites sur les rues Brassard et Roger et sur les places Gaudette et Villeneuve, le conseil autorise la signature du protocole d'entente.

ACHAT COMMUN ET GESTION D'UN DRONE – OPÉRATIONS DE SAUVETAGE TERRESTRE EN MILIEU ISOLÉ – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseil autorise la conclusion d'une entente avec la Municipalité de Saint-Amable relativement à l'achat commun et à la gestion d'un drone destiné aux opérations de sauvetage terrestre en milieu isolé.

DEMANDE D'ENREGISTREMENT – THE SCOTTISH REGISTER OF TARTANS

Le conseil autorise la greffière ou la greffière adjointe à présenter, au nom de la Ville de Sainte-Julie, une demande d'enregistrement du tartan confectionné par des tisserandes du Cercle des fermières de Sainte-Julie auprès de *The Scottish Register of Tartans*.

CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE CALIBRATION DE DÉTECTEURS DE GAZ

Le conseil accorde le contrat d'entretien et de calibration des détecteurs de gaz du Service de sécurité incendie pour une période de quatre ans à l'entreprise Industrial Scientific inc. pour un montant de 24 717,05 \$.

MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE – SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES – QUARTIER LUMICITÉ, PHASE 2

Le conseil accorde un mandat de services professionnels d'ingénierie pour la surveillance des travaux de construction d'infrastructures dans le Quartier Lumicité phase 2 à l'entreprise Laboratoire GS inc. pour un montant de 301 605,30 \$.

MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE – TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES – QUARTIER LUMICITÉ, PHASE 2

Le conseil accorde un mandat de services professionnels de laboratoire pour les travaux de construction d'infrastructures dans le Quartier Lumicité phase 2 à l'entreprise Englobe Corp. pour un montant de 160 969,14 \$.

DEMANDES AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – ZONES DE DÉPASSEMENT ET LIMITE DE VITESSE

Le conseil demande au ministère des Transports du Québec :

- d'interdire tout dépassement sur la montée Sainte-Julie (route 229) entre la limite de la Ville de Varennes et le chemin de Touraine;
- d'interdire tout dépassement et de réduire la vitesse permise à 70 km/h sur la montée des Quarante-Deux (route 229).

INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – ARRÊT INTERDIT – RUE SAVARIA

À la suite d'une recommandation formulée par le Comité de la sécurité publique, le conseil accepte d'implanter une zone d'arrêt interdit sur la rue Savaria entre la rue Blain et la montée Sainte-Julie.

INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – ZONE DE STATIONNEMENT INTERDIT DU 1^{er} AVRIL AU 30 NOVEMBRE – RUE LAMOUREUX

À la suite d'une recommandation formulée par le Comité de la sécurité publique, le conseil accepte d'implanter une zone de stationnement interdit du 1^{er} avril au 30 novembre sur la rue Lamoureux.

INSTALLATION DE FEUX POUR PIÉTONS – INTERSECTION DE LA RUE JACQUELIN BEAULIEU ET DU CHEMIN DU FER-À-CHEVAL

À la suite d'une recommandation formulée par le Comité de la sécurité publique, le conseil accepte d'ajouter des feux pour piétons à l'intersection de la rue Jacquelin Beaulieu et du chemin du Fer-à-Cheval.

PAIEMENT DE FACTURE – UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Le conseil accepte le paiement d'un montant de 30 382,37 \$, représentant la cotisation annuelle de la Ville de Sainte-Julie et les frais d'adhésion annuels au Carrefour du capital humain.

NOMINATION – DIRECTEUR – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

À la suite du départ à la retraite du directeur du Service de sécurité incendie, le conseil nomme M. Marc Tremblay à titre de directeur du Service de sécurité incendie à compter du 1^{er} juin 2019.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES URBAINES SUR LA RUE DES BÂTISSEURS – QUARTIER LUMICITÉ

Le conseil accorde une partie du contrat concernant les travaux de construction d'infrastructures urbaines sur la rue des Bâtisseurs, conjointement avec le promoteur Le Sanctuaire de la Vallée du Richelieu inc., à l'entreprise 175784 Canada inc. (Bricon), pour un montant de 1 596 198,84 \$.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES URBAINES SUR LES RUES ST-PIERRE ET WILLIAMS – QUARTIER LUMICITÉ

Le conseil accorde une partie du contrat concernant les travaux de construction d'infrastructures urbaines sur les rues St-Pierre et Williams, conjointement avec le promoteur Maisons Pépin inc., à l'entreprise 175784 Canada inc. (Bricon) pour un montant de 427 352,38 \$.

TRAVAUX DE MODIFICATION DE L'INTERCEPTEUR À LA STATION D'ÉPURATION

Le conseil accorde le contrat concernant les travaux de modification de l'intercepteur à la station d'épuration à l'entreprise Allen Entrepreneur Général inc. pour un montant de 529 230 \$.

FOURNITURE D'UNE SOUFFLANTE – USINE D'ÉPURATION

Le conseil accorde le contrat concernant la fourniture d'une soufflante pour l'usine d'épuration à l'entreprise Les compresseurs et surpresseurs Aerzen du Canada inc. pour un montant de 42 851,18 \$.

FOURNITURE D'ARBRES DE PÉPINIÈRE POUR L'ANNÉE 2019

Le conseil accorde le contrat concernant la fourniture d'arbres de pépinière pour l'année 2019 pour les essences d'arbres appartenant au Groupe A, soit les « Arbres de remplacement ou pour divers projets regroupés 2019 », aux soumissionnaires suivants :

- l'entreprise Pépinière Rougemont pour un montant total de 27 443,38 \$;
- l'entreprise Pépinière Yvon Auclair & Fils enr. pour un montant total de 5 323,34 \$.

FOURNITURE ET LIVRAISON DE FÔTS D'ÉCLAIRAGE EN BÉTON CENTRIFUGÉ – PARC N.-P.-LAPIERRE – FONDS DE PARCS ET DE TERRAINS DE JEUX

Le conseil accorde le contrat de fourniture et de livraison de fûts d'éclairage en béton centrifugé pour le parc N.-P.-Lapierre à l'entreprise Les Bétons Centrifugés, division de Sintra pour un montant de 24 742,62 \$.

AUTORISATIONS DE DÉMOLITION

Le conseil autorise la démolition des résidences situées au 501, avenue Jules-Choquet, 947, montée Sainte-Julie et 759, chemin du Fer-à-Cheval, le tout conditionnellement au respect de l'article 11.1 « Délai d'appel » du Règlement 1165 relatif à la démolition d'immeubles sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie.

PLANS-CONCEPT ET DÉROGATIONS MINEURES

Le conseil approuve des demandes de plans-concept d'affichage (Mad Dogz Resto, TONĪK Bar I Beauté, Couche-Tard/Shell, La Rosière), de rénovation (propriétés sur la rue Lamoureux, de Dieppe et Samuel-de-Champlain), de construction d'une résidence bifamiliale sur la rue de l'Église, d'architecture du projet intégré de la boucle D (Lumicité) et il refuse les modifications apportées aux plans-concept d'architecture du projet intégré de la boucle A pour les bâtiments de plus d'un étage (Lumicité). De plus, le conseil accepte des demandes de dérogations mineures pour des propriétés sur les rues Bénard et de l'Église ainsi que sur le chemin du Golf.

AUTORISATION – PARTICIPATION AU PROGRAMME DES PARTENAIRES DANS LA PROTECTION DU CLIMAT

Le conseil accepte que la Ville de Sainte-Julie endosse l'engagement du gouvernement du Canada aux termes de l'Accord de Paris de limiter à moins de deux degrés Celsius l'augmentation globale de la température et de poursuivre des efforts pour la limiter à 1,5 degré Celsius et participe au programme et communique son engagement à franchir les étapes du cadre en cinq étapes du programme des PPC.

APPUI – DEMANDE D'AUTORISATION – COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC – UTILISATION À DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE

Le conseil appuie une demande d'autorisation afin de permettre l'utilisation, à des fins autres que l'agriculture, soit pour la conception d'un labyrinthe de maïs, des lots sur la montée des Quarante-Deux.

DEMANDES D'AUTORISATIONS – COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC – ALIÉNATION, LOTISSEMENT ET UTILISATION À DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE

Le conseil accepte de présenter des demandes d'autorisation auprès de la CPTAQ afin de permettre l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur un lot de la rue Charlebois pour faciliter l'accès au parc des Étangs-Antoine-Charlebois et de permettre l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur un lot de la montée des Quarante-Deux.

AIDE FINANCIÈRE

Le conseil accorde des aides financières totalisant 4 180 \$ à 18 jeunes sportifs dans le cadre du volet 2 « Soutien à l'excellence » de la Politique d'attribution des subventions du conseil municipal.

AIDE FINANCIÈRE – DÉJEUNER DU DIRECTEUR DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU–SAINT-LAURENT – LA MAISON VICTOR-GADBOIS

Le conseil accorde une aide financière de 200 \$ à La Maison Victor-Gadbois pour l'accomplissement de sa mission, par l'entremise d'un don à l'occasion du déjeuner organisé par le directeur de la Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent, qui se tiendra le 4 juin 2019.

AUTORISATION, ENGAGEMENT ET DÉSIGNATION D'UN MANDATAIRE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES 2019-2020

Le conseil autorise la signature et le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2019-2020 du ministère de la Culture et des Communications du Québec et s'engage à financer le coût total du projet, à savoir un montant de 180 406 \$.

FUTURS RÈGLEMENTS

Le conseil annonce son intention d'adopter, à une séance distincte, des règlements pour :

- modifier le Règlement 1084 fixant les limites de vitesse permises sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie afin de réduire la limite de vitesse à 50 km/h sur une partie de la rue Nobel;
- adopter un règlement amendant le Règlement de zonage 1101 afin d'agrandir la zone C-205 à même la zone P-201;
- adopter un règlement amendant le Règlement de zonage 1101 afin de fixer la largeur minimale des lots, dont la vocation est résidentielle, à 18 mètres dans plusieurs lots;
- adopter le Règlement 1228 autorisant le paiement des coûts d'acquisition d'un camion destiné à l'unité de soutien technique, d'un camion écoreur combiné et d'accessoires connexes pour un montant de 1 030 000 \$.

PROJETS DE RÈGLEMENTS

Le conseil annonce son intention d'adopter un règlement pour :

- déposer le projet de règlement 1084-9 modifiant le Règlement 1084 fixant les limites de vitesse permises sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie afin de réduire la limite de vitesse à 50 km/h sur une partie de la rue Nobel;
- amender le Règlement de zonage 1101 afin d'y permettre un usage d'entreposage de catégorie 5 dans la zone I-155 ainsi que d'encadrer l'utilisation de conteneurs d'entreposage dans les zones industrielles, permettre un entreposage de catégorie 4 dans la zone I-154, uniformiser la largeur minimale des bâtiments résidentiels jumelés et en rangée dans le secteur du Sanctuaire de la Vallée du Richelieu, permettre un usage de vente au détail de matériaux pour l'aménagement paysager à titre d'usage complémentaire à un usage agricole dans la zone A-710, permettre un usage de réparation de véhicules récréatifs dans la zone I-155 ainsi que la vente automobile dans la zone I-350, agrandir la zone C-205 à même la zone P-201;
- autoriser le paiement des coûts d'acquisition d'un camion destiné à l'unité de soutien technique, d'un camion écoreur combiné et d'accessoires connexes pour un montant de 1 030 000 \$.

RÈGLEMENTS

Le conseil adopte des règlements pour :

- adopter le Règlement 1100-8 amendant le Règlement du plan d'urbanisme 1100 ainsi que l'Annexe 2 « Programme particulier d'urbanisme (PPU) de l'Entrée de ville Nord » afin d'y apporter des corrections, modifications, ajouts et précisions;
- adopter le Règlement 1101-85 amendant le Règlement de zonage 1101 afin de modifier les dispositions relatives à l'affichage, la hauteur des bâtiments ainsi que les grilles des usages et des normes des zones M-244, M-247, C-254, M-256, C-258 et C-259 (Entrée de ville Nord), le tout découlant du projet de règlement 1100-8 modifiant le PPU de l'Entrée de ville Nord;
- adopter le Règlement 1102-7 amendant le Règlement de construction 1102 afin de modifier l'application municipale du Code national du bâtiment du Canada 2010 (modifié) relativement aux murs coupe-feu des habitations jumelées ou en rangée;
- adopter le règlement 1107-7 amendant le Règlement sur les usages conditionnels 1107 afin de supprimer des sections applicables au secteur de l'Entrée de ville Nord découlant du projet de règlement 1100-8.